

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE  
ET D'ÉCOLOGIE DU QUÉBEC

PLAN DE  
DÉVELOPPEMENT

---

Actualisation 2005



# Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec Plan de développement

**Actualisation 2005 \***

*Dans le présent document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.*

## **LA MISSION**

La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec est un organisme sans but lucratif qui regroupe les passionnés en horticulture, en écologie et en environnement et qui a pour mission de :

« Développer l'horticulture chez tous les Québécois, promouvoir les bienfaits de sa pratique au niveau social, économique, culturel et environnemental, et favoriser l'expression de son excellence »

## **LES GRANDS OBJECTIFS**

- Regrouper les organismes et les groupements œuvrant à des fins non lucratives dans les secteurs de l'horticulture, de l'écologie et de l'environnement
- Représenter et défendre les intérêts de ses membres, et leur fournir des services en relation avec sa mission
- Collaborer à l'amélioration des connaissances des Québécois dans les domaines de l'horticulture, de l'écologie et de l'environnement
- Favoriser l'excellence de la pratique de l'horticulture et de l'écologie

## **LES PRINCIPES DIRECTEURS**

- Rechercher à toujours être bien comprise de ses membres
- Reconnaître les talents et les compétences de ses membres
- Diffuser de l'information en matière d'horticulture et d'écologie

## **LES ORIENTATIONS DE DÉVELOPPEMENT**

- Développer la pratique de l'horticulture chez les Québécois
- Établir de nouveaux partenariats financiers et/ou affinitaires pour maximiser la réalisation de sa mission et les réponses aux attentes des membres
- Accroître la contribution des membres au développement de la Fédération et de la pratique de l'horticulture dans le respect de l'environnement
- Réaffirmer l'importance de la pratique active de l'horticulture et de l'écologie

## **LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT**

La Fédération doit s'assurer de bases solides sur lesquelles pourront s'appuyer sa croissance et son expansion. Pour ce faire, elle entend se donner les moyens d'être une organisation efficace et efficiente, afin d'augmenter sa performance auprès de ses membres. Sa stratégie de développement se résume ainsi :

### **CONSOLIDATION ET CROISSANCE PROGRESSIVE**

\* La date de référence du plan de développement est le 1<sup>er</sup> janvier de l'année  
Le présent document a été approuvé par le conseil d'administration lors d'une réunion tenue le 28 janvier 2006

**Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec**  
**Plan de développement organisationnel**  
**Actualisation 2005**

Objectif de développement	Indices de mesure	Actions
<b>1. Développer la pratique de l'horticulture chez les Québécois</b>		
1.1 Organiser ou supporter ses membres qui veulent présenter des salons ou des expositions ayant un rayonnement régional et ce, afin d'accroître les connaissances scientifiques et techniques des membres et des futurs pratiquants de ce type de loisir	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'événements</li> <li>• Nombre de participants</li> </ul>	Élaborer un programme comportant un formulaire d'inscription et un exemple de rapport à fournir après l'événement, et affecter un petit budget à ce dernier. La Fédération supporte et publicise l'événement dans l'HORTIQUOI et sur son site Internet.
1.2 Expérimenter et implanter des programmes d'initiation pour les jeunes en collaboration avec les maisons d'enseignement et ce, afin d'accroître leurs connaissances générales et pratiques dans la culture et le soin des plantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de jeunes initiés</li> </ul>	Continuation du programme existant depuis quelques années : Horti-Jeunes
1.3 Élaborer et mettre en oeuvre une stratégie visant à intéresser les aînés et les nouveaux retraités à la pratique de ce type de loisir et à accroître leur qualité de vie et leurs connaissances en horticulture	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégie approuvée par le CA</li> <li>• Nombre de nouveaux pratiquants</li> <li>• Évaluation des résultats</li> </ul>	Mettre sur pied un programme «Horti-Aînés» en collaboration avec l'ADUL, la FADOQ, l'Université du 3 <sup>e</sup> âge ou autres. Éventuellement étendre ce programme à d'autres régions du Québec (avec l'Université du Québec, par exemple)
1.4 Supporter les membres dans leurs responsabilités liées à la gestion de leur organisation et de leurs activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de nouveaux outils</li> <li>• Réactions des membres</li> </ul>	Créer et distribuer des affiches pouvant aider au recrutement ou à la publicité des membres. Créer et maintenir une base de données des conférenciers accessible par Internet. Inventorier, actualiser et publiciser la documentation d'aide déjà disponible aux membres
<b>2. Établir de nouveaux partenariats financiers et/ou affinitaires pour maximiser la réalisation de sa mission et les réponses aux attentes des membres</b>		
2.1 Élaborer et mettre en oeuvre un plan de partenariat financier afin d'accroître l'autofinancement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan approuvé par le CA</li> <li>• Évaluation des résultats</li> </ul>	À revoir pour 2007
2.2 Élaborer et mettre en oeuvre un plan de partenariat affinitaire afin de maximiser la réalisation des activités et des projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation des résultats</li> </ul>	Ne fera pas l'objet de plan spécifique, mais devrait faire partie de la «culture» du conseil d'administration dans l'élaboration des projets
2.3 Évaluer la faisabilité de la création d'une fondation afin de permettre le développement de l'horticulture et de l'écologie au Québec	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étude déposée au CA</li> </ul>	Étude réalisée. La fondation devra être créée par le CA 2006-2007

Objectif de développement	Indices de mesure	Actions
<b>3. Accroître la contribution des membres au développement de la Fédération et de la pratique de l'horticulture</b>		
3.1 Colliger et publiciser toute expertise, détenue par les membres, susceptible de contribuer à l'enrichissement ou à la diversification de la mission de la Fédération	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Évaluation des résultats</li> </ul>	Les membres du conseil d'administration, lorsqu'ils en ont connaissance, devraient signaler au secrétariat qu'un membre détient un savoir particulier qu'il souhaiterait partager avec d'autres, sur une base régionale ou lors d'un colloque.
3.2 Favoriser la tenue de rencontres régionales afin d'accroître les échanges, les alliances, et les partenariats entre les membres, et de faire connaître le «message de la Fédération»	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de rencontres</li> <li>● Réactions des membres</li> </ul>	Des rencontres régionales doivent être planifiées à chaque année. L'administrateur responsable en profite pour passer le «message» de la Fédération et fait ensuite un rapport du contenu des discussions.
3.3 Maintenir le nombre de membres de la Fédération et le degré de fidélité de ses membres	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de membres</li> </ul>	Ce doit être une préoccupation constante, l'objectif étant d'augmenter le nombre de membres
3.4 Optimiser la contribution des membres du CA tant dans leur rôle d'animateur qu'au niveau de leurs connaissances techniques, pour affirmer la présence de la Fédération auprès de ses membres	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Plan d'action approuvé par le CA</li> <li>● Évaluation des résultats</li> </ul>	Le «message» de la Fédération pourrait être adressé personnellement par les administrateurs à l'occasion d'une lettre de présentation (par lettre ou courriel) après l'élection d'un nouveau conseil. Le conseil d'administration a la responsabilité de déterminer la teneur de ce «message».
3.5 Améliorer les outils de communication destinés aux membres afin d'accroître la quantité et la qualité des contenus	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Plan d'action approuvé par le CA</li> <li>● Évaluation des résultats</li> </ul>	Ajouter une section séparée dans l'HORTIQUOI vulgarisant un sujet scientifique. Ces articles seraient rédigés par des étudiants de 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> cycle du Centre de recherche en horticulture ou de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval
<b>4. Réaffirmer l'importance de la pratique active de l'horticulture et l'écologie</b>		
4.1 Favoriser les activités qui soulignent l'excellence dans la pratique, l'engagement bénévole et les contributions exceptionnelles au développement	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Nombre de groupes, de partenaires et d'individus reconnus</li> </ul>	Continuer à publiciser et à utiliser les certificats <i>Honneur au mérite</i> de la Fédération et à soutenir l'Ordre National de Romarin et ses actions
4.2 Organiser un colloque pour les membres et la population afin de diffuser des nouveautés scientifiques et techniques et des résultats de recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Colloque organisé</li> <li>● Nombre de participants</li> <li>● Réactions des participants</li> </ul>	Bien qu'à une petite échelle la Journée de l'horticulture s'inscrive dans cette ligne, il y aurait lieu de prévoir un véritable colloque pour les membres et la population dans le cadre des Florales 2008, ou de la <i>Journée de la Fédération</i> qui se tiendra à Québec en août 2008
4.3 Mettre en valeur les retombées sociales, municipales et provinciales de la pratique ou de l'apport de l'horticulture à la réalisation de projets spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Évaluation des résultats</li> </ul>	Lorsque possible, lors de l'assemblée générale annuelle, dans l'HORTIQUOI et sur le site Internet